

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021
CONVOCACTION ET AFFICHAGE : 21 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Thairé, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Danielle GOURAUD, Vice-Présidente.

PRÉSENTS : MME GOURAUD – M. DOUMERET – MME LOIZEAU – MME MAHÉ – MME MACÉ
MME ANCIAN

POUVOIR : MME NASSIVET A MME GOURAUD

EXCUSEE : MME RIGOLOT

ABSENTS : MME BOIN – M. MARQUET-BERTRAND – MME ZITOUNI

SECRÉTAIRE : MME MACÉ

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15/06/2021

Le compte-rendu du conseil du 15 juin 2021 a été communiqué au conseil d'administration qui en a pris connaissance.

Le Conseil d'Administration approuve le compte-rendu du 15 juin 2021.

POUR : -7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

II - SECOURS D'URGENCE N°2021/CCAS/05 (7.10)

Madame Danielle GOURAUD expose aux membres du CCAS, qu'elle a été saisie d'une demande d'aide financière par un administré de Thairé pour une participation financière à une facture de scolarité en demi-pension.

Après étude du dossier de demande de secours et en attendant que la situation se stabilise, le Conseil d'Administration a décidé d'accorder une aide de 300€ pour la facture de scolarité en demi-pension qui sera versée par mandat administratif auprès de la MFR CFA DE BRIOUX SUR BOUTONNE (79170).

POUR : -7

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La séance est levée à 19h30.